

# Rapport moral et financier 2022



## ÉDITORIAL

Chère Madame, Cher Monsieur,

En mai 2022 s'est achevé un programme de 14 années consécutives de travaux, rendus possibles par votre soutien indéfectible et celui de nos partenaires.

Les travaux de restauration du portail Nord, du pilier des Anges et de la section octogonale du clocher ont été inaugurés le 19 octobre.

L'occasion pour la Fondation de confirmer son plein soutien à la poursuite de la restauration de l'édifice, hélas différée sur 2024, d'affirmer sa volonté d'être associée aux réflexions, au suivi des dossiers administratifs des futurs chantiers et de regretter l'absence d'un programme régulier d'entretien des investissements récemment réalisés.

Une opportunité aussi pour le Président de dresser un bilan de nos actions depuis notre création en 2008. Des extraits de mes propos, cités dans ce rapport permettent d'en mesurer l'ampleur.

Nous avons mis à profit cette pause pour effectuer la nécessaire actualisation de notre communication et pour progresser dans l'aménagement de notre local.

Un bilan, une respiration... qui nous permettent dès aujourd'hui de nous investir encore plus fort dans le projet de chantier de protection et de restauration des huit verrières du chœur et de rechercher de nouveaux soutiens.

L'histoire qui nous lie à la protection et au rayonnement de notre Collégiale est sans fin et c'est tant mieux.

Avec votre concours de belles pages restent à écrire.

Le Président  
Edouard HEINRICH



FONDATION  
COLLÉGIALE  
DE THANN

*Ce rapport passe en revue les événements principaux et la vie de la Fondation au cours de 2022 et les orientations pour 2023 et 2024.*

## » 1 - Les ressources de la Fondation

Les dons atteignent un montant de **64 952 €**

## » 2 - Nos activités de l'exercice

**Refonte et actualisation du site internet** : mis en ligne en mars, il affiche plus de photos, plus de vidéos, toute l'histoire de la Fondation, l'actualité des travaux et offre la possibilité d'effectuer des dons en ligne.

**Nouveau panneau à l'intérieur de la Collégiale** : ce totem permet de distribuer la plaquette de la Fondation en 2 langues ainsi qu'une information chiffrée sur la répartition des contributions.

**Administration de la page Facebook** : 19 publications et 565 followers en 2022, soit 115 nouveaux abonnés qui désormais nous suivent.

**Messe de la Saint-Hubert** le 26 novembre : organisée avec le concours du Rallye Trompes du Ballon d'Alsace et du Kastenwald, cette soirée conviviale a connu son succès habituel.

**Bibliographie de la Collégiale** : la SACT (Société des Amis de la Collégiale de Thann) progresse dans la constitution de ce précieux outil, qui s'est enrichi de nombreuses références.

## » 3 - Modification de la composition du Comex de la Fondation

Le 16 novembre ont été actées les modifications suivantes :

- Démission de Jean-Pierre Cholay de son poste d'administrateur
- Admission de Véronique CERNO au poste d'administratrice
- Nomination de Jean-Philippe PIAT, en tant que conseiller du Président

## » 4 - Le bilan de 14 années de travaux

**Découvrez des extraits du discours prononcé par le Président Edouard Heinrich lors de l'inauguration du 19 octobre.**

“Notre collégiale est une des dernières grandes réalisations de l'art gothique dans l'espace rhénan.

Elle a survécu aux injures du temps et aux ravages des guerres successives. Nos aînés ont su mobiliser les moyens nécessaires pour panser les blessures et la restaurer dans toute sa beauté.

A partir de 1989, les travaux se sont progressivement arrêtés, les conséquences n'ont pas tardé.

En 2008, l'ACMH (Architecte en Chef des Monuments Historiques), affirme “*qu'en l'absence de*

*travaux immédiats, la collégiale serait démantelée par des campagnes de purges indispensables au maintien de la sécurité des passants*”.

Conscients que l'âme de la cité était en péril, quatre Thannoïses avec l'appui des Rotariens locaux ont créé, dans l'urgence, la Fondation pour la Sauvegarde et la Restauration de la Collégiale, sous l'égide de la Fondation de France, qui nous apporte sa caution morale.

### » Nouveau site web



### » Totem intérieur



### » Messe Saint-Hubert



## › Les travaux...



### Nos objectifs sont alors au nombre de 3 :

- Stimuler et aider la Ville, propriétaire de l'édifice
- Sensibiliser les soutiens potentiels (DRAC, REGION + DÉPARTEMENT devenu CEA)
- Réaliser la collecte la plus large possible

L'écho reçu des Thannois d'ici ou d'ailleurs a été extraordinaire. Les dons ont dépassé nos espérances. Cet élan de générosité suscite un énorme effet de levier auprès de tous les acteurs susceptibles d'intervenir.

La Fondation prend l'initiative et assume son rôle moteur.

Débutent une longue période de travaux de sauvegarde, ingrate car peu visible, mais indispensable.

Une fois les étanchéités rétablies, l'horizon s'éclaircit.

Après la cure de jouvence intérieure de 2017, l'édifice s'illumine et les phases de rénovation et de restauration s'enchaînent.



### La Fondation est fière :

- D'être le moteur de cette restauration
- D'avoir proposé un plan pluriannuel adopté par la Ville et la DRAC
- D'avoir initié et financé des opérations non prévues par la programmation initiale de l'ACMH :
  - La superbe rénovation intérieure de la collégiale
  - Un nouvel éclairage en leds, qui divise par 8 la facture d'électricité
- D'avoir, dès 2014, demandé l'installation d'une détection incendie
- D'avoir permis de redonner à l'édifice le lustre qu'il mérite (élément nécessaire pour figurer parmi les 100 plus beaux détours de France)
- D'avoir contribué à hauteur de plus de 20% (1 000 000 €) sur 4 800 000 € HT engagés
- D'avoir obtenu pour la Ville le concours de la Région Grand Est
- De s'être substituée au conseil de fabrique en charge de l'entretien de l'édifice
- D'être citée en exemple par l'ACMH, la DRAC, la Fondation de France, et dans un livre paru chez Odile JACOB, "Vers une philanthropie stratégique"

Fière certes, mais consciente que, seule, rien ne lui était possible.



**Le résultat acquis aujourd'hui est la conséquence d'un partenariat public/privé réussi, grâce au concours :**

- De l'ACMH, Monsieur Richard DUPLAT qui a su tirer la sonnette d'alarme et mis son remarquable savoir-faire au service d'un monument qu'il affectionne.
- De la DRAC : une administration pourtant très sollicitée par l'ampleur de la tâche de restauration du patrimoine régional. Elle a été spontanément notre premier appui. Outre sa contribution financière, à hauteur de 40%, son expertise nous accompagne depuis 14 ans.
- De l'ETAT qui s'impose la double peine avec l'apport de la DRAC et le crédit d'impôt des donateurs.
- De la REGION GRAND EST et du CEA qui accordent leurs précieuses contributions.
- De la VILLE qui assume pleinement son rôle de maître d'ouvrage.
- Des BELLES ENTREPRISES porteuses du savoir-faire de ces métiers d'arts ancestraux, oh combien déterminants
- De nos fidèles DONATEURS : ils sont 780 à avoir contribué à hauteur de plus de 1 800 000 € à fin 2022.

**A tous, la Fondation exprime sa profonde reconnaissance**

## »» Notre Pleine détermination

Nous ne pouvons attendre 2024 pour engager une nouvelle dynamique, un nouveau cap commun.

**La protection et la restauration des huit verrières du chœur** est notre prochain challenge. Le "joyau unique de l'art de la peinture sur verre au Moyen-Age" selon le professeur Harnist SCHOLZ, président du Corpus Vitrearum d'Allemagne.

Un chantier qualifié de prioritaire par la DRAC, qui apporte un soutien essentiel.

Élaboré avec le concours de la DRAC par la Société des Amis de la Collégiale (bras armé de la Fondation), le cahier des charges pour l'étude du diagnostic et de programmation a été approuvé par le Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques.

Notre détermination est, plus que jamais, animée par un sentiment de devoir vis-à-vis des générations qui ont su préserver ce monument exceptionnel et des générations futures qui doivent pouvoir en disposer.

Au-delà de sa restauration c'est l'âme et l'histoire d'un territoire que nous devons défendre et faire vivre.

Nous savons pouvoir compter sur votre soutien.



FONDATION  
**COLLÉGIALE  
DE THANN**

**Fondation pour la Sauvegarde de la Collégiale de Thann**  
Placée sous l'égide de la Fondation de France  
12 Place Joffre - 68800 Thann  
[www.fondation-collegiale-thann.fr](http://www.fondation-collegiale-thann.fr)